

AR PREFECTURE

047-204068930-20180628-2018C_73_AG-DE
Recu le 03/07/2018

ANNÉE 2017



RAPPORT ANNUEL DES SERVICES DE FUMEL VALLÉE DU LOT



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

ADMINISTRATION GENERALE
ET JURIDIQUE

3 agents (2 ETP)



Recueillir et traiter les informations nécessaires au fonctionnement administratif et juridique de la collectivité.

- Réception des appels téléphoniques
- Réception, traitement et diffusion d'informations
- Réalisation de travaux de bureautique
- Suivi de la planification des réunions et de l'agenda de l'équipe
- Tri, classement et archivage de documents
- Suivi et mise en forme des dossiers administratifs
- Exécution et suivi des procédures et décisions administratives / Contrôle de légalité
- Secrétariat général en lien avec la Directrice Générale des Services (organisation Conseils, commissions, bureaux communautaires)
- Secrétariat des Assemblées
- Gestion des contentieux (litiges, requêtes...)
- Gestion des assurances de la collectivité
- Gestion et suivi des sinistres de la collectivité
- Service support / conseil pour la rédaction d'actes administratifs.

Temps forts 2017 :

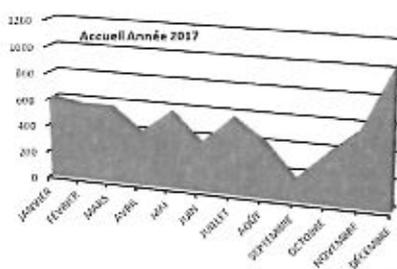
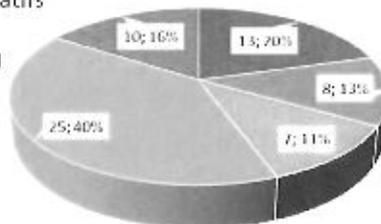
- Fusion de Fumel-Communauté et de la CCPA pour la création de Fumel Vallée du Lot
- Restructuration du service Administration Générale et Juridique
- Gestion des bâtiments (PV de mise à disposition)
- Suivi juridique des actes de la collectivité
- Suivi des contentieux de la collectivité

Perspectives 2018

- ✓ Dématérialisation des convocations
- ✓ Transfert du patrimoine
- ✓ Sécurisation des actes administratifs

Actes administratifs
2017
Service AGJ

- MAD
- Baux
- Acte réglementaire
- Création FVL
- Représentation FVL



5000
4000
3000
2000
1000
0

Courriers reçus en 2017

*Chiffres clés*

- ✓ 203 Délibérations
- ✓ 182 Décisions
- ✓ 461 Arrêtés
- ✓ 5 Conseils Communautaires
- ✓ 8 Bureaux Communautaires
- ✓ 15 Réunions de Vice-présidents
- ✓ 12 Commissions thématiques
- ✓ 63 Actes administratifs pour le service AGJ et 30 annexes.

COMPTABILITE ET FINANCES

5 agents
(4 ETP)7 Budgets Communauté de Communes +
1 Budget Office de Tourisme10 302 pièces
comptables

Mise en œuvre des décisions et des orientations financières de la collectivité

- **Élaborer** l'ensemble des documents budgétaires
- **Engagement des dépenses** et mandatement dans les délais règlementaires
- **Engagement des recettes**, émission des titres de recettes et suivi de leur encaissement
- **Gestion de la dette** et de la trésorerie
- **Contrôle de gestion** des différents services
- **Apporter un soutien technique** aux agents
- **Gestion des relations** avec les intervenants extérieurs (Trésorerie, Préfecture)

Temps forts 2017 :

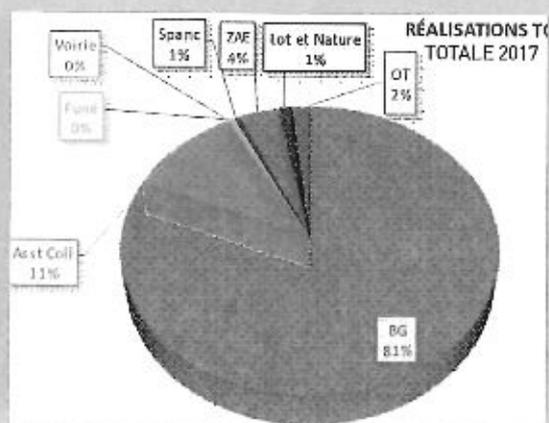
- **Avril** : Vote des CA 2016
- **Vote des BP 2017** post fusion
- **2^{ème} semestre** : préparation budgétaire 2018
Rencontres avec les services

Perspectives 2018

- ✓ Consolidation des nouveaux services
- ✓ Renforcer le contrôle de gestion
- ✓ Consolider l'utilisation de nouveaux logiciels : métiers et de prospective budgétaire

Chiffres clés

- ✓ 8 Budgets
- ✓ 5 259 Mandats émis
- ✓ 3 715 Titres de recettes émis
- ✓ 1 328 Factures

Répartition des réalisations
budgétaires par budget

RESSOURCES HUMAINES

4 agents



Apporter la compétence nécessaire au fonctionnement des services

- **Administrer** le personnel pour garantir ses droits
- **Suivre la santé et la sécurité des agents** pour préserver le potentiel humain
- **Rationaliser la gestion des ressources** au strict besoin des services

Temps forts 2017 :

- **Conduite opérationnelle** de la fusion
- **Transfert** Prime/point
- **Revalorisation** indiciaire
- **Mise en place** du RIFSEEP
- **Harmonisation** de la protection sociale/Prévoyance
- **Passage** en DSN/OT

Chiffres clés

- ✓ 125 agents permanents
- ✓ 4 stagiarisations
- ✓ 5 départs (retraite)
- ✓ 650 actes de gestion
- ✓ 2040 payes traitées
- ✓ 305 jours de formation
- ✓ Taux d'absentéisme : 7 %

Perspectives 2018

- ✓ **Mise en œuvre** d'action de prévention (sécurité routière)
- ✓ **Préparation** Prélèvement à la source

1 agent

Gestion des deniers publics

Respect des procédures



Assister et conseiller les élus mais également les services pour ce qui concerne l'utilisation des procédures réglementaires de l'achat public.

- **Analyse du besoin**, recherche des solutions adaptées
- **Respect des seuils**, choix des procédures
- **Respecter le cadre juridique et réglementaire** de la commande publique
- **Planification, organisation et programmation** des achats
- **Conseiller et orienter** les services dans le montage d'une procédure réglementaire en sécurisant les liens juridiques
- **Gestion** des commissions

Temps forts 2017 :

- **Avril à Novembre** : mutation informatique, téléphonie, internet.
- **Décembre** : mise en place de la Délégation de Service Public ALSH Penne d'Agenais
- **Audit** bassins et jeux aquatiques
- **Étude diagnostic** du système d'assainissement collectif
- **Remplacement STEP** Lacapelle / Sauverre-la-Lémance

Chiffres clés

- ✓ **20 consultations** Fournitures et Services et Travaux d'un montant inférieur ou égal à 20 000 € HT
- ✓ **8 marchés** Fournitures et services d'un montant supérieur ou égal à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT
- ✓ **2 marchés** Fournitures et Services d'un montant supérieur ou égal à 90 000 € HT et inférieur à 209 000 € HT
- ✓ **2 marchés** Fournitures et services d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT
- ✓ **2 marchés** de travaux d'un montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 5 225 000 € HT
- ✓ **1 Marché** d'assurances
- ✓ **1 DSP**
- ✓ **38 décisions, 10 délibérations**
- ✓ **13 CAO ad hoc, 2 CAO, 2 CDSP, 6 rencontres DSP**

Perspectives 2018

- ✓ Mise en place du nouveau site Internet
- ✓ Relance différents marchés fournitures et services
- ✓ Vêtements de travail
- ✓ Produits d'entretien
- ✓ Couches coton liniment
- ✓ Livraison repas en liaison froide
- ✓ Marché impression
- ✓ Marché signalétique
- ✓ Achat véhicules roulants (services techniques)
- ✓ Maîtrise d'œuvre MSP Fumel
- ✓ Marché travaux
- ✓ Travaux Crèche et ALSH Cazideroque
- ✓ Regroupement des crèches de St-Sylvestre et Penne d'Agenais
- ✓ Sentier de Bonaguil
- ✓ Réparation ouvrages d'art
- ✓ Micropieux

2 agents



Maintenance et entretien des bâtiments, étude de projets

- **Maintenance** des bâtiments
- **Réalisation** de travaux suite aux fiches d'intervention
- **Suivi des interventions** des entreprises
- **Etude** de projets
- **Suivi** de chantiers
- **Montage de dossiers** d'appel d'offres (partie technique)

Chiffres clés

- ✓ 251 interventions (pour un seul agent)
- ✓ 56 fiches d'intervention reçues
- ✓ 2 projets neufs suivis :
 - Pôle Petite Enfance : 1 200 874 €/TTC
 - MSP de Penne d'Agenais : 1 011 079 €/TTC

*Principaux travaux 2017 :***Hiver :**

- MSP de Penne d'Agenais
- Pôle Petite Enfance.

Printemps :

- Gestion du fonctionnement du bassin d'initiation
- Réalisation du décor du spectacle de l'école des arts.

Été :

- Mise en service et gestion de la piscine de Fumel et des jeux d'eaux de Penne d'Agenais.

Automne :

- Remplacement de la chaudière de l'ALSH de Lagrolère et maintenance des appareils de chauffage de Fumel Vallée du Lot.

Perspectives 2018

- ✓ **Regroupement des Crèches** de Penne d'Agenais et Saint Sylvestre
- ✓ **Travaux d'agrandissement** de la Crèche de Cazideroque
- ✓ **Étude projet MSP** Fumel
- ✓ **Appel d'offres** pour le contrôle des installations électriques et des jeux secs
- ✓ **Appel d'offres** pour le contrôle et la maintenance des extincteurs et blocs de secours

17 agents

Opérations
d'investissements 820 956 €Charges de fonctionnement
1 125 617 €

Création, aménagement, entretien et conservation de la voirie transférée par les communes

- **Ouverture et construction** de voies nouvelles
- **Réfection des voies**, travaux nécessaires au maintien en bon usage des chaussées et dépendances
- **Amélioration** de la voirie
- **Travaux** nécessaires au maintien de la sécurité routière sur les voies
- **Entretien** des ouvrages d'art et des murs de soutènement

Principaux travaux 2017 :

- **Janvier** : Mise en place du règlement de voirie
- **Avril** : Démarrage des programmes faucardage et voirie
- **Septembre** : Acquisition d'un camion polybenne

Perspectives 2018 :

- ✓ **Renouvellement** d'une pelle mécanique.
- ✓ **Acquisition** d'un lamier.
- ✓ **Optimiser** l'organisation du travail des épareuses sur l'ensemble du territoire.

Chiffres clés

- ✓ 880 km de voirie, soit 2 752 829 m²,
1 500 km de fossé et 1 750 km de talus.
- ✓ 154 035 m² de voirie réalisés en investissement lors du programme 2017.
- ✓ 95 039 m² de voirie entretenus en fonctionnement lors du programme 2017.
- ✓ Soit un total de 249 074 m² traités au niveau la voirie.

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 agents

10 ateliers de
formation organisés49 porteurs de projets
accompagnés

Assurer le développement économique du territoire et favoriser l'emploi

- **Créer**, aménager, entretenir et gérer les zones d'activité
- **Accompagner** à la création et à l'implantation d'entreprises
- **Mettre les outils communautaires au service des entreprises** : veille, newsletter, solutions de financement et d'hébergement (pépinière d'entreprises)
- **Appuyer le développement** de nos filières locales (bois, agriculture)
- **Réaliser des supports** de communication pour promouvoir le développement économique
- **Soutenir** les commerces de proximité
- **Renforcer** l'attractivité du territoire : animer le tissu économique et valoriser nos entreprises

Chiffres clés

- ✓ 49 porteurs de projets accompagnés
- ✓ 39 entreprises aidées financièrement soit 80 emplois ETP créés dans le cadre du plan de revitalisation
- ✓ 10 ateliers formation organisés
- ✓ 657 exploitations agricoles,
- ✓ 699 entreprises artisanales,
- ✓ 1050 entreprises commerciales et industrielles
- ✓ 32 agriculteurs membres du réseau de vente directe à la ferme
- ✓ 11 porteurs de projet ont bénéficié de prêts d'honneur ILG pour un montant de 56 800 € soit un total d'investissements de 435 735 € et la création de 14 emplois
- ✓ 18 000 € d'aides à l'installation des jeunes agriculteurs

Temps forts 2017 :

- **Février** : Clôture du plan de revitalisation
- **Mai** : Dépliant du réseau des circuits courts « De notre Terre A votre Table »
- **Juin** : Soirée d'été du Club d'Entreprises
- **Juillet** : Entrée dans le dispositif ZRR
- **Octobre** : Visite minoterie
- **Novembre** : Soirée événementielle du Club d'Entreprises
- **Décembre** : Formation des commerçants à la « Compta, Gestion »

Perspectives 2018

- ✓ **Définir et mettre en place** la compétence partagée « politique locale du commerce »
- ✓ **Convention** avec la Région Nouvelle Aquitaine
- ✓ **Partenariat** avec les professionnels pour le lancement d'une bourse de l'immobilier et du foncier d'entreprises

2,5 agents 818 dossiers instruits



Mettre en place la politique d'aménagement du territoire de la collectivité

- **Elaborer et gérer** les documents d'urbanisme de la collectivité
- **Veiller à la cohérence** des projets avec la politique d'aménagement de la collectivité
- **Instruire** les demandes d'autorisation d'urbanisme
- **Entretenir** les relations entre la collectivité et les partenaires
- **Apporter un soutien** technique et juridique aux pétitionnaires et aux secrétaires de mairies des communes membres

Temps forts 2017

- **Instruction des dossiers d'urbanisme** des 27 communes membres
- **Reprise des procédures** de révision des PLU communaux

Perspectives 2018

- ✓ **Révision du PLUi** à l'échelle des 27 communes
- ✓ **Accompagner les projets** d'aménagement et développement
- ✓ **Mise en place** d'une police de l'urbanisme à l'échelle du territoire communautaire

Chiffres clés

- ✓ 818 demandes instruites
- ✓ 1200 contacts (appels téléphoniques, accueil public)

REPARTITION DES DOSSIERS INSTRUITS



2 agents



Développer et encourager la pratique sportive sur le territoire

Sport

- **Organisation** des Trophées des Sports
- **Participation** aux rencontres sportives scolaires
- **Création et diffusion** du guide des associations sportives
- **Subvention** d'aide au fonctionnement des clubs
- **Distribution** des cartes pass'sport
- **Organisation** des animations city stades en lien avec l'accueil de jeunes
- **Suivi** de la vie des clubs
- **Fonctionnement** du bassin d'initiation et de la piscine intercommunale de Fumel

Santé

- **Coordination** du contrat local de santé

Vie du service

- 2 commissions sport-santé : juin et novembre

Temps forts 2017 :

- **Club de l'année 2017:** Club Nautique Fumel Libos Montayral
- **Mise en place de toutes les actions** sur le nouveau territoire (suite à la fusion avec le territoire du Pennois)

Perspectives 2018

- ✓ **Création** du challenge inter-entreprises en lien avec le club d'entreprises de Fumel Vallée du Lot
- ✓ **Participation** à la vie des clubs : mise à disposition de récompenses
- ✓ **Organisation** de la journée santé jeunesse

Chiffres clés

- ✓ 350 cartes pass'sport distribuées
- ✓ 39 000€ de subvention aux clubs sportifs
- ✓ 4 000 exemplaires du guide des associations sportives diffusés sur le territoire
- ✓ 1 000 utilisateurs du bassin d'initiation / semaine

1 agent

Conseil intercommunal de sécurité
et de prévention de la délinquance30 000€ de
fonctionnement

Pilotage de la politique intercommunale de prévention de la délinquance

Chantiers jeunes

- Organisation et animation des chantiers éducatifs sur l'ensemble du territoire

Prévention de la délinquance

- Réalisation d'un concours d'affiches et d'une exposition sur la problématique des addictions chez les jeunes (avec sensibilisation des jeunes par le CSAPA)

Violences faites aux femmes et intrafamiliales

- Continuité de la permanence de la maison des femmes sur le territoire

Vie du service

- 2 commissions sport santé en 2017 (juin et novembre)

Temps forts 2017 :

- Assemblée plénière CISPD en décembre
- Remise des prix du concours d'affiches sur les addictions en juin
- Exposition des affiches jusqu'en février 2018 sur plusieurs sites du territoire (suite à la fusion avec le territoire du Pennois).

Perspectives 2018

- ✓ Maintenir la permanence de la maison des femmes
- ✓ Sensibiliser les jeunes en milieu scolaire, sur la thématique des addictions
- ✓ Augmenter la capacité des chantiers éducatifs
- ✓ Mettre en place une action liée à la problématique des cambriolages.

Chiffres clés

- ✓ 14 chantiers jeunes étalés sur 7 semaines
- ✓ 112 jeunes concernés par les chantiers éducatifs

- ✓ 30 femmes reçues à la permanence de Montayral pour des accompagnements

3 agents = 2,25 ETP

188 056 € : Dépenses
de fonctionnement62 117 € : Recettes
de fonctionnement

Concevoir et mettre en œuvre une programmation artistique pluridisciplinaire ainsi que des actions éducatives dans les domaines du spectacle vivant, des arts visuels, du patrimoine, de la culture scientifique et technique

- **13 spectacles** dont 8 représentations au centre culturel et 5 décentralisées (Monsempron Libos, Saint Vite, Lycée de Fumel, Cuzorn) 1 spectacle annulé par la compagnie (St Sylvestre), 12 représentations en temps scolaire. Formes : cirque, chanson, théâtre, humour, danse. Programmation fortement tournée vers le public familial.
- **Actions éducatives** : les parcours spectacle vivant et patrimoine, culture scientifique et technique ont sensibilisé 1 018 élèves de la maternelle au lycée, un parcours théâtre « sortir de sa réserve », a été proposé à un groupe de jeunes en insertion.
- **Subventions de soutien à 7 associations culturelles** de FVL qui apportent une complémentarité pertinente à la programmation artistique.
- **Contribution à l'attractivité du territoire** via une politique de communication volontariste : affiches succettes à Fumel de septembre à mai, site internet dédié, page facebook, newsletter, achat d'espaces publicitaires, participation régulière aux émissions de Radio 4 cantons, diffusion d'affiches, flyers, programmes, 13 annonces de spectacles au cinéma Liberty.

Temps forts 2016 - 2017 :

- **Septembre** : lancement de la saison
- **Septembre-Juin** : 1 à 2 spectacle par mois
- **Mai** : Elaboration / présentation parcours EAC (Enseignement Artistique et Culturel).
- **Juin** : actualisation du schéma de développement culturel 2017-2020
- **Octobre** : préparation du renouvellement du CTEA FVL (Contrat Territorial d'Éducation Artistique de Fumel Vallée du Lot).

Perspectives 2018

- ✓ **Renouveler et animer** le CTEA Explor'Acteurs de FVL
- ✓ **Maintenir l'offre** d'Éducation Artistique et Culturelle sur le territoire

Chiffres clés

- ✓ 13 spectacles accueillis
- ✓ 3 404 spectateurs
- ✓ 6 spectacles proposés en temps scolaire pour 12 représentations (1275 élèves) + 223 élèves par rapport à 2015-2016
- ✓ 113 abonnés à la saison de spectacles
- ✓ 47 770 € de subventions versées aux associations culturelles partenaires
- ✓ 1 395 abonnés à la newsletter mensuelle (11 diffusées)
- ✓ 14 communiqués de presse - 16 articles
- ✓ 1800 likers page facebook
- ✓ 2 908 visiteurs 9 361 pages visitées site internet www.spectacles-fumelvalleedulot.com
- ✓ 9 000 ex. programmes de la saison de spectacles
- ✓ 4 commissions culture

7.02 ETP

20 521 € Dépenses
de fonctionnement

109 625 € de recettes



- **397 élèves inscrits** à l'École des Arts pour la saison 2016-2017 dont 42 élèves sur liste d'attente en musique.
- **14 enseignants** : cela représente 7.02 ETP (plusieurs professeurs n'ont que quelques heures au sein de l'École des Arts pour 20 disciplines enseignées).
- **Subvention allouée à l'École des Arts** par le Conseil Départemental : 34 550 €.
- **Participation à de nombreux spectacles** et notamment les vœux communautaires.
- **Intervention en milieu scolaire** dans le cadre des EAC.
- **Mise en place des examens départementaux.**

Temps forts 2017 :

- **Septembre-Juin** : Cours d'enseignement artistique
- **Janvier à juin 2017** : Spectacles : fêtes de la musique, gala de danse, concerts impromptus, Rétina...
- **Examens** fin de cycle.

Perspectives 2018

- ✓ **Réaménagement** des classes de musique
- ✓ **Accès à internet** en section musique et arts plastiques en cours de réalisation.
- ✓ **Examens départementaux** pour les fins de cycle I.

Chiffres clés

- ✓ 397 élèves
- ✓ 14 enseignants
- ✓ 42 élèves sur liste d'attente
- ✓ 34 400 € versés par le Conseil Départemental
- ✓ 7.02 ETP par mois
- ✓ 24 heures d'intervention en milieu scolaire
- ✓ 14 spectacles émanant de l'École des Arts
- ✓ 12 dates pour l'école du spectateur
- ✓ 2800 spectateurs lors des spectacles de l'École.

SAUVETERRE MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

2 agents : 1/2 ETP Responsable - Médiation
1/4 ETP Pôle Accueil - Communication33 619 € : Dépenses
de fonctionnement15 174 € : Recettes
de fonctionnement

Contribuer à la connaissance, à la compréhension et à la gestion du patrimoine culturel, notamment le patrimoine préhistorique local. À travers sa politique culturelle, concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture, d'intégrer avec les publics et de promouvoir le patrimoine et les richesses du territoire.

▪ **3 périodes d'ouverture sur l'année** : vacances de printemps et d'automne (zone Bordeaux) , saison estivale (juillet-août 274 heures, +22% qu'en 2016). Le fait d'ouvrir au grand public également le matin pendant la forte saison touristique (du 17/7 au 13/8) semble avoir été bénéfique (juillet : +9%, août +22% de visiteurs en plus).

▪ **Ouverture toute l'année pour les groupes** sur réservation (44% de la fréquentation globale, +22% par rapport à 2016) : part des groupes scolaires en progression.

▪ **Programmation annuelle A'Musée-vous !** : 28 rendez-vous Famille (dont 2 nouveautés) répartis selon les périodes d'ouverture, 2 participations à des événements nationaux, 1 exposition temporaire en partenariat avec l'Inrap.

▪ **Aménagement de nouveaux dispositifs muséographiques** (montant subvention accordée CD47 1 500 €) : réalisation d'un espace « L'espace du petit chasseur cueilleur » pour les 3-6 ans (mise en service Printemps 2018).

▪ **Politique de communication volontariste** : mise en place d'un jeu concours, affiches sucettes à Fumel durant la saison estivale, site internet dédié, page Facebook, compte Instagram et Twitter, newsletters et emailings, présence sur sites d'avis, participation aux émissions de Radio 4, diffusion d'affiches, flyers et communiqués de presse.

Temps forts 2017 :

▪ **Vacances de Printemps, Automne et saison estivale** : accueil du grand public et animations (Familles, touristes, groupes, jeu concours...)

▪ **Septembre, Automne, Printemps et Juin** : accueil groupes jeune public (scolaires, centres de loisirs), participation Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Science

Perspectives 2018

✓ **Nomination d'un conservateur** honoraire et bénévole

✓ **Suite aménagement espace scénographique** : séquence « A quoi sert une pointe de Sauveterre ? » à améliorer.

Chiffres clés

- ✓ 2 199 visiteurs (11% par rapport à 2016) : 44 % groupes, 56% public individuel
- ✓ 13 974 € Recettes (Billetterie + ventes Boutiques)
- ✓ 28 rendez-vous A'Musée-vous !
- ✓ 1 556 abonnés à la newsletter (4 diffusées)
- ✓ 2 532 visiteurs sur le site internet (+8%)
- ✓ 647 likers sur la page FB (+136 en 1 an)
- ✓ 8 communiqués de presse (14 articles)
- ✓ 35 000 flyers diffusés

Relais Assistantes Maternelles

2 agents



- **Créer un environnement favorable** aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile.
- **Animer un lieu** où les professionnels de l'accueil à domicile, les parents, se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- **Organiser un lieu** d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément.
- **Contribuer à la professionnalisation** de l'accueil individuel, en incitant à la formation continue, à la construction d'une identité et en valorisant la fonction des parents et des différents partenaires.
- **Participer à une fonction d'observation** des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Temps forts 2017 :

- **Reprise en gestion** du RAM de Penne
- **Déménagement au Pôle Petite Enfance** pour le RAM de Fumel
- Mise en place du **guichet unique**
- Mise en place de la **commission d'attribution des places**

Perspectives 2018

- ✓ **Mutualisation des locaux** RAM / crèche au sein de la nouvelle structure
- ✓ **Mise en place d'actions mutualisées** entre la crèche et le RAM de Fumel : journées à thèmes

Chiffres clés

✓ 2 RAM sur le territoire : Fumel et Penne d'Agenais ✓ 90 assistantes maternelles ✓ 175 matinées d'éveil

Crèche

27 agents



▪ **Proposer un accueil de qualité** pour les enfants en veillant à leur bien être, leur sécurité et leur confort.

▪ **Répondre aux besoins des familles** du territoire en proposant différents types d'accueils

▪ **Harmoniser les pratiques** pour proposer une offre d'accueil équitable pour l'ensemble des familles du territoire.

▪ **Organiser des temps d'échange** et de formation pour les professionnelles.

▪ **Organiser des temps d'échange** avec les parents : réunion d'information, auberge espagnole...

Temps forts 2017 :

▪ **Reprise en gestion des crèches** de Saint-Sylvestre et de Penne d'Agenais suite à la fusion des collectivités.

▪ **Déménagement au Pôle Petite Enfance** pour la crèche de Fumel

▪ **Renouvellement de la DSP** pour la crèche de Cazideroque

▪ **Mise en place de réunions de travail** avec l'ensemble des professionnelles des structures

Perspectives 2018

✓ **Investissement** à la crèche de Cazideroque.

✓ **Fusion** des crèches de Saint Sylvestre et de Penne d'Agenais.

✓ **Règlement** des familles en ligne

✓ **Mise en place d'actions mutualisées** entre la crèche et le RAM de Fumel : journées à thèmes

Chiffres clés

✓ **4 crèches sur le territoire** : Cazideroque (DSP), Fumel, Saint-Sylvestre et Penne d'Agenais

✓ **99 places** en crèche

✓ **32 professionnelles**

✓ **229 enfants** accueillis

15 agents



▪ **Mise en place d'une politique éducative** pour le territoire de Fumel Vallée du Lot, visant à permettre l'épanouissement de l'enfant et du jeune pendant son temps libre, et ainsi contribuer, aux côtés des familles et de l'école, à la formation du citoyen de demain.

▪ **Proposer et développer** des activités de loisirs, culturelles et sportives .

▪ **Apporter des solutions** d'accueils adaptées aux besoins des familles et de leurs enfants.

▪ **Proposer une localisation** géographique équilibrée des différents équipements et actions.

▪ **Proposer** une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité au plus grand nombre.

Temps forts 2017 :

▪ **Renouvellement de la DSP** pour l'accueil de loisirs de Penne d'Agenais.

▪ **Ouverture** de l'accueil de loisirs d'adolescents.

▪ **Nouveau projet éducatif** et règlements intérieurs des accueils collectifs de mineurs validés par la commission Enfance Jeunesse.

Perspectives 2018

✓ **Investissement** à l'accueil de loisirs de Cazideroque.

✓ **Développement et animation** de partenariats

✓ **Règlement** des familles en ligne

✓ **Nouveau site internet**

✓ **Journée récréative** au Foulon à Monsempron-Libos

Chiffres clés

✓ **5 accueils de loisirs sur le territoire :**

Cazideroque, Cuzorn, Monsempron-Libos, Montayral et Penne d'Agenais

✓ **1 accueil de loisirs d'adolescents** à Fumel

✓ **1432 enfants** concernés

✓ **176450 heures** enfants

✓ **930 familles**

7 agents 15 300 € d'investissements 315 000 € de fonctionnement



Contribuer à l'émergence du nouveau terroir touristique « Fumel - Vallée du Lot »

- **Collecter** les informations, les traduire et alimenter la base de données régionale Sirtaqui
- **Concevoir et diffuser** des supports de promotion : carnet de voyage, site Internet, page Facebook, etc
- **Conseiller** les visiteurs pour leur séjour
- **Prospecter** les clientèles « Groupes »
- **Accompagner** les porteurs de projets et les collectivités pour des aménagements, des équipements, des produits touristiques
- **Assumer** la relation avec la presse, les médias d'Internet, à travers des communiqués ou des événements.
- **Représenter** le territoire auprès d'institutions et de groupements professionnels.

Temps forts 2017 :

- **Janvier** : Meilleure chambre d'hôtes Belge de France à Trentels !
- **Mars-déc** : Partenariat avec 47FM, notre terroir promu chaque semaine
- **Juin** : Lancement du Geocaching Régional Terra Aventura à Fumel
- **Été** : Gîtes de Courbiac et le terroir à la télévision belge
- **Octobre** : Trot'Gabarre, la nouvelle croisière ludique pour groupes d'enfants et familles

Perspectives 2018

- ✓ **Exploitation** de la capitainerie de Penne d'Agenais
- ✓ **Se doter** d'un véhicule « OT mobile » pour aller vers le public sur les lieux d'événements
- ✓ **Déployer** un réseau de Relais d'Information Touristique (RIT)
- ✓ **Prolonger** la présence sur le canal de communication radio.

Origine géographique
visiteurs

» Aquitaine » Occitanie » Ile de France
» Anglophones » Pays Bas » Belges

Chiffres clés

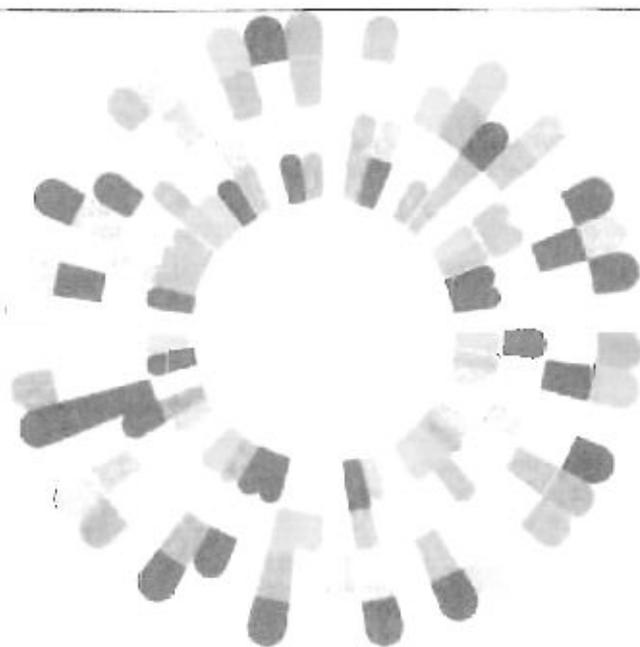
- ✓ 19 878 Visiteurs informés
- ✓ 4767 Clients guidés lors de visites
- ✓ 800 Fêtes, manifestations promues
- ✓ 23 600 Vues des vidéos OT
- ✓ 25 000 Guides diffusés dans 5 départements
- ✓ 161 532 Pages vues sur le site web OT

AR PREFECTURE

047-200058930-20180628-2018C_94_STA-DE
Reçu le 05/07/2018

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX
DE L'ASSAINISSEMENT 2017**

Annexe à la délibération N°2018C-94-STA



FUMEL

VALLÉE DU LOT

1.	POURQUOI UN RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT...	3
2.	LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	4
2.1.	Description générale.....	4
2.1.1.	Généralités.....	4
2.1.2.	Travaux programmés.....	4
2.1.3.	Le prix moyen de l'assainissement.....	5
2.2.	La structure de gestion du service de l'assainissement.....	5
2.2.1.	Moyens humains.....	5
2.2.2.	Moyens matériels.....	5
2.3.	La chaîne de l'assainissement.....	5
2.3.1.	Le réseau de collecte des eaux usées (estimatif).....	5
2.3.2.	Les systèmes d'épuration des eaux.....	8
2.4.	Le prix du service de l'assainissement collectif.....	13
2.5.	Les données financières.....	14
2.5.1.	Recettes.....	14
2.5.2.	Dépenses.....	14
2.6.	Les indicateurs de performance.....	15
2.6.1.	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée.....	15
2.6.2.	Facturation redevance.....	15
2.6.3.	Existence d'une Commission consultative des services publics locaux.....	15
3.	LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC).....	15
3.1.	Description générale.....	15
3.2.	Structure compétente.....	15
3.3.	Les prestations ANC réalisées par le SPANC en 2017.....	16
3.4.	Les prestations ANC réalisées par prestation de service en 2017.....	20
3.5.	Le prix du service.....	21
3.6.	Les moyens humains du Service.....	21
3.7.	Les prestations réalisées pour le compte de la régie Assainissement Collectif.....	21
3.8.	Les données financières.....	22
3.8.1.	Recettes.....	22
3.8.2.	Dépenses.....	23

POINT SUR RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Un point d'histoire :

- Depuis le 1^{er} janvier 2004, la Communauté exerce la compétence assainissement sur les communes de Blanquefort-sur-Briolance, Condezaygues, Cuzorn, Fumel, Monsempron-Libos, Montayral, Saint-Front, Saint-Georges, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance et Trentels.
- Le 1^{er} avril 2010, suite à la fusion avec Lacapelle-Biron la compétence assainissement est assurée par la communauté sur cette commune.
- Le 1^{er} janvier 2011, le territoire s'étend à nouveau avec la Fusion entre la Communauté du Tournonais et celle du Fumétois Lémance. La nouvelle Communauté assure désormais la compétence assainissement sur l'ensemble du nouveau territoire.
- Le 1^{er} janvier 2017, suite à la fusion avec le Pennois, une nouvelle Communauté est créée : Fumel Vallée du Lot. Elle regroupe les communes de Anthé, Auradou, Blanquefort sur Briolance, Bourlens, Cazideroque, Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Frespech, Fumel, Lacapelle-Biron, Masquières, Massols, Massoulès, Monsempron-Libos, Montayral, Penne d'Agenais, Saint-Front sur Lémance, Saint-Georges, Saint-Sylvestre, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance, Thézac, Tournon d'Agenais, Trémons et Trentels.

Concernant l'assainissement collectif et non collectif, quelques temps avant la fusion, les communes d'Auradou, Frespech, Massoulès, Saint-Sylvestre, Trémons et Penne d'agenais ont transféré cette compétence au syndicat départemental Eau47. Ainsi, la Communauté Fumel Vallée du Lot s'est substituée à ses communes membres à double appartenance et représente celles-ci, au sein du syndicat, pour les compétences dévolues au deux structures. Il s'agit du mécanisme de représentation-substitution, codifié aux articles L.5214-21, L.5216-22 et L.5216-7 du CGCT.

A la même date, cette procédure a également été mise en place pour les communes d'Anthé, Bourlens, Cazideroque, Courbiac, Masquières, Thézac et Tournon d'agenais.

Un point réglementaire :

- Dans le cadre de la délégation de cette compétence, la Communauté a obligation de respecter le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 et les articles D 2224-1, D 2224-2 et D 2224-3 ainsi que l'annexe V du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Conformément aux textes réglementaires précités, le Président de la Communauté doit présenter à son assemblée délibérante, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement qui comprend les indicateurs techniques et financiers.

A l'issue de cette présentation, ce rapport est transmis à chaque commune pour que le maire le présente à son conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Conformément à l'article 5 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, le rapport sera mis à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent la présentation au conseil communautaire et un exemplaire sera transmis au préfet pour information.

2.1. Description générale

2.1.1. Généralités

Le 1^{er} janvier 2004, la compétence en matière d'assainissement collectif a été déléguée par les onze communes à la Communauté. En 2010, puis 2011 et 2017, le territoire s'est étendu au travers des différentes fusions

Désormais, la Communauté Fumel Vallée du Lot compte 25 524 habitants. Sur cet ensemble, environ 10 500 habitants dépendent du Service assainissement collectif.

Sur le territoire composé par les communes de Blanquefort sur Briolance, Condezaygues, Cuzorn, Fumel, Lacapelle-Biron, Monsempron-Libos, Montayral, Saint-Front sur Lémance, Saint-Georges, Saint-Vite, Sauveterre la Lémance et Trentels, l'exploitation de l'assainissement collectif et non collectif, est réalisée en régie directe par les services de Fumel Vallée du Lot. En ce qui concerne les autres communes membres, Fumel Vallée du Lot est en représentation- substitution au sein du syndicat départemental Eau47.

Travaux réalisés

Le programme de travaux réalisé en 2017 décrit comme suit :

Travaux entreprise :

- Remplacement de la Station d'Épuration de la commune de Lacapelle-Biron.
- Coût total de la STEP : 310 572 €/HT
- Longueur du réseau : 1970 ml
- Capacité : 330 EQH
- Nombre d'habitations raccordées : 120
- Remplacement de la Station d'Épuration de la commune de Sauveterre.
- Coût total de la STEP : 428 990 €/HT
- Longueur du réseau : 6604 ml
- Capacité : 570 EQH
- Nombre d'habitations raccordées : 195
- Etude diagnostic du système d'assainissement de cinq communes : Condezaygues, Fumel, Monsempron-Libos, Montayral, Saint-Vite.

Travaux en régie :

- 22 branchements EU maisons neuves, maisons existantes et terrains à bâtir.
- 32 contrôles de branchement au réseau d'assainissement collectif.
- Réhabilitation de réseaux EU.

2.1.2. Travaux programmés

Travaux entreprise :

- Chemisage réseau d'assainissement avenue de l'Usine commune de Fumel.

Travaux en régie

- Divers branchements de maisons neuves, de maisons existantes et de terrains à bâtir.
- Réhabilitation de réseaux EU.
- Aménagement des ouvrages d'assainissement.

2.1.3. Le prix moyen de l'assainissement

2.1.3.1. Prix moyen du bassin Adour Garonne

D'après les données de l'Agence Adour Garonne, le prix moyen 2013 de l'eau pour la collecte et l'assainissement des eaux usées est de 2.33 € / m³

2.1.3.2. Prix moyen du service d'assainissement de Fumel Vallée du Lot.

Le prix pratiqué sur l'ensemble du territoire de la communauté de commune Fumel Vallée du Lot se compose :

D'une part fixe : 70 €,

D'une part variable : 1.50 € / m³ soit un prix moyen de 2.08 € / m³,

Donc inférieur à celui du bassin pour une consommation moyenne de 120 m³.

2.2. La structure de gestion du service de l'assainissement

Le service est géré en régie directe par la communauté de commune de Fumel Vallée du Lot.

2.2.1. Moyens humains

L'effectif du Service est composé : 1 responsable de service

Equipe Travaux en Régie : 2 Agents (Temps Partiel)

Equipe entretien STEP et Réseaux : 2 Agents

Le directeur des services techniques, le technicien du Bureau d'Etudes et une secrétaire : Temps partiel

2.2.2. Moyens matériels

Le parc est constitué : 1 VL

Equipe Travaux Régie : camion benne 7 T et 13 T, camion poly benne 14 T, Pelle mécanique 5,5 T

Equipe STEP : camion Hydro-cureur, véhicule utilitaire 3,5 T benne

Les ouvrages se composent de 4 stations d'épuration de type « boues activées » et de 10 stations d'épuration de type « filtres plantés de roseaux » et de 20 postes de relevage.

2.3. La chaîne de l'assainissement

2.3.1. Le réseau de collecte des eaux usées (estimatif)

2.3.1.1. Réseau :

AR PREFECTURE

047-200068930-20180628-2018C_94_STA-DE
Reçu le 05/07/2018

Commune	UNITAIRE en KM	SEPARATIF en KM
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE		4.086
CONDEZAYGUES		7.546
CUZORN		5.713
FUMEL	9.600	23.617
LACAPELLE BIRON		1.900
MONSEMPRON-LIBOS	7.470	4.890
MONTAYRAL	7.400	14.367
SAINT-FRONT		2.710
SAINT GEORGES		1.706
SAINT-VITE	2.160	12.301
SAUVETERRE		6.600
TRENTELS		4.970
	1.613	3.585
TOTAL	28.243	95.139

Le réseau a un âge moyen qui peut être estimé de l'ordre de 35 à 40 ans.

La Communauté a décidé d'inscrire chaque année au budget une somme pour réhabiliter les réseaux les plus anciens et ainsi supprimer des problèmes de casse ou de mauvais fonctionnement de ces réseaux.

2.3.1.2. Les postes de relevage

En 2013, l'ensemble des pompes de relevage de tous les postes de refoulement ont été révisées ou remplacées selon leurs degrés d'usures.

Condezaygues :

Poste de refoulement de Casal Redouns

Ce poste fonctionne correctement : mise en service en 2004

Poste de refoulement de Peyremathieu

Mise en service en 2009

Fumel :

Poste de refoulement de Condat

Ce poste fonctionne correctement, quelques dysfonctionnements ont été observés :

- le transfert d'eaux claires parasites en permanence,
- le dépôt d'amas de graisse non négligeable qui peut altérer le fonctionnement de ce poste.

Il sera nécessaire de réaliser un diagnostic sur le réseau en amont du poste.

Mise en service des équipements en 2004 sur le génie civil existant.

4 postes de refoulement rue Jean Jaques Rousseaux

Ces postes fonctionnent correctement. Mise en service en 2007

Poste de refoulement du camping à Condat

Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007

AR PREFECTURE

047-200068930-20180628-2018C_94_STA-DE
Reçu le 05/07/2018

Poste de refoulement de l'Embarcadère
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007

Poste de refoulement du Chemin Rouge
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2004

Poste de refoulement stade Henri Cavallier
Ce poste fonctionne correctement.

Poste de refoulement Martilloque
Ce poste doit être réhabilité, son installation électrique n'est plus aux normes.

Poste de refoulement Piquet
Ce poste doit être réhabilité.

Poste de refoulement du Pierrou
Poste remplacé en 2012.

Poste de refoulement du Clos de Bardy
Ce poste fonctionne correctement.

Monsempron-Libos :

Poste de refoulement Impasse de la Cascade
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2004

Montayral :

Poste de refoulement du Terrain
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007

Poste de refoulement de Cadamas
Ce poste de refoulement reçoit les eaux d'une partie de la Zone Portes du Quercy et notamment les eaux du Centre Leclerc, ainsi que l'Avenue de Cadamas. Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2005

Poste de refoulement de Portes du Quercy
Ce poste de refoulement reçoit les eaux de l'extension de la Zone Portes du Quercy et les eaux de l'Avenue du Lot. Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007.

Saint-Vite

Poste de Liboussou
Ce poste fonctionne correctement. Mise en service en 2007

PR ancienne STEP
Ce poste fonctionne correctement. C'est un poste de 2007

Saint Front sur Lémance :

Poste de refoulement du Bourg (D710)
Ce poste fonctionne correctement. C'est un poste de 2011

Sauveterre la Lémance :

PR station Total route de Villefranche du Périgord
Ce poste a été entièrement réhabilité en 2014.

2.3.1.3. Les déversoirs d'orage

Commune	Situation	Milieu récepteur
FUMEL	Rue du Pont	Lot
FUMEL	Rue Jasmin	Laygnette
FUMEL	Rue Max Dormoy	Lot
FUMEL	Rue Soulacroix	Lot
FUMEL	Place Saulou	Lot
MONSEMPRON-LIBOS	7 Rue du Lot	Lot
MONSEMPRON-LIBOS	39 Rue du Lot	Lot
MONTAYRAL	Rue de la Libération	Lot
MONTAYRAL	Avenue du Causse	Ruisseau Ladhuie

2.3.2. Les systèmes d'épuration des eaux

Blanquefort-sur-Briolance (bourg) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Blanquefort sur Briolance, à la sortie du Bourg, en allant vers Saint-Front. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 150 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 2012 par la société Jean Voisin.

Le rejet de la station se fait dans un fossé.

Population raccordée : 90 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 0,12 m³/h Débit pointe : 0.58 m³/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	1.27 kg/j
DCO	3.05 kg/j
MES	1.46 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 200 kg/an

Destination : ISDND de l'Albié [47]

Blanquefort-sur-Briolance (La Sauvetat) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Blanquefort-sur-Briolance, à la sortie du hameau de La Sauvetat de Blanquefort sur la route de Lacapelle-Biron. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 150 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2007 par DUBREUILH SA.

Le rejet de la station se fait dans la Briolance.

Population raccordée : 64 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 0,15 m³/h Débit pointe : 0.58 m³/h

AR PREFECTURE

047-200063930-20180628-2018C_04_STA-DE
Reçu le 05/07/2018

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	1.15 kg/j
DCO	3.39 kg/j
MES	1.30 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 200 kg/an

Destination : ISDND de l'Albié [47]

Condezaygues :

La station d'épuration se situe sur la commune de Condezaygues, à proximité du pont de la route départementale 911. C'est une station de type « boues activées » et d'une capacité de traitement théorique de 15 000 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 1980 par SOGEA.

Le rejet se fait depuis fin 2007 directement dans le Lot. En 2006, une unité de dépotage et traitement des matières de vidange et des graisses a été mise en service.

Population raccordée : 10962 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen 109.30 m3/h

Débit pointe : 120 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	929.16 kg/j
Mes	765.09 kg/j
DCO	1830.56 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 584 kg/semaine

Destination : ISDND de l'Albié [47]

Boues issues de la station :

Quantité de matières sèches éliminées :

En décharge 0 tonnes

En épandage 0 tonne de MS

En compostage 825 tonnes à 18% soit 148.570 tonnes de Matières sèches

Cuzorn (bourg) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Cuzorn, à proximité du pont de la route départementale 710. C'est une station de type « boues activées » et d'une capacité de traitement théorique de 300 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 1996 par CISE.

Le rejet de la station se fait dans la Lémance.

Population raccordée : 260 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 1,86 m3/h

Débit pointe : 4.49 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	5.71 kg/j
Mes	6.52 kg/j
DCO	15.75 kg/j
Azote	1.09 kg/j
Phosphore	1.29 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 200 kg/an

Destination : ISDND de l'Albié (47)

Boues issues de la station :

Quantité de matières sèches éliminées :

En compost 1,400 tonnes de MS

Cuzorn (La Jasse Tosquet) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Cuzorn, à la sortie du hameau de La Jasse Tosquet sur la route de Fumel. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 190 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 2012 par la société Jean Voisin.

Le rejet de la station se fait dans la Lémance.

Charge hydraulique : Débit moyen : 0,16 m3/h Débit pointe : 1.18 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5 0.91 kg/j

DCO 2.06 kg/j

MES 0.61 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 200 kg/an

Destination : ISDND de l'Albié (47)

Lacapelle-Biron :

La station d'épuration se situe sur la commune de Lacapelle-Biron dans le Bourg derrière la salle des Fêtes.

C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 330 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2017 par DUBREUILH SA.

Le rejet de la station se fait dans la Lède.

Population raccordée : 280 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 2.08 m3/h Débit pointe : 5.80 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5 15 kg/j

Mes 23 kg/j

DCO 54 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 300 Kilo/an Destination : ISDND de l'Albié (47)

Boues issues de la station :

Quantité de matières sèches éliminées :

En compost 1.200 tonnes de MS

Saint-Front sur Lémance (Bourg) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Saint-Front dans le Bourg, à proximité du pont de la Lémance. C'est une station de type « boues activées » et d'une capacité de traitement théorique de 450 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 1980 par la société CAER.

AR PREFECTURE

047-200068930-20180628-2018C_94_STA-DE
Reçu le 05/07/2018

Le rejet de la station se fait dans la Lémance.

Population raccordée : 130 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 0.91 m3/h Débit pointe : 2.03 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	7.70 kg/j
Mes	12.95 kg/j
DCO	20.70 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 300 Kilo/an Destination : ISDND de l'Albié (47)

Boues issues de la station :

Quantité de matières sèches éliminées :

En compost 1.200 tonnes de MS

Saint-Front (Bonaguil) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Saint-Front dans le Bourg de Bonaguil, sur le parking devant les restaurants. C'est une station TOPAZE T100 de type « boues activées » enterrée d'une capacité de traitement théorique de 100 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2007 par la société SOC.

Le rejet de la station se fait dans le ruisseau de Bonaguil.

Population raccordée : 45 habitants.

Sauveterre-la-Lémance :

La station d'épuration se situe sur la commune de Sauveterre, à proximité de la Lémance. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 570 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2017 par DUBREUILH SA.

Le rejet de la station se fait dans la Lémance.

Population raccordée : 480 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 3.30 m3/h Débit pointe : 6.80 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	27 kg/j
Mes	41 kg/j
DCO	54 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : 300 Kg/j Destination : ISDND de l'Albié (47)

Trentels (Bourg) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Trentels dans le bourg, à proximité de la station de pompage de l'ASA. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 225 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée en 2001 par Jean VOISIN SA.

Le rejet de la station se fait dans le Lot.

Population raccordée : 120 habitants

AR PREFECTURE

047-200068930-20180628-2018C_94_STA-DE
Reçu le 05/07/2018

Charge hydraulique : Débit moyen : 0,67 m3/h Débit pointe : 1,49 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	7.15 kg/j
Mes	8.50 kg/j
DCO	21.88 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 300 kg/an Destination : ISDND de l'Albié (47)

Trentels (Lustrac) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Trentels dans le Bourg de Lustrac. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 75 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2007 par Jean VOISIN SA.
Le rejet de la station se fait dans le Lot.

Population raccordée : 25 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 0,15 m3/h Débit pointe : 0,50 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	0.49 kg/j
Mes	1.07 kg/j
DCO	0.99 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 300 kg/an Destination : ISDND de l'Albié (47)

Trentels (Ladignac) :

La station d'épuration se situe sur la commune de Trentels dans le Bourg de Ladignac. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 300 EH (Equivalents Habitants). Elle a été réalisée fin 2008 par VALBIO.
Le rejet de la station se fait dans le Lot.

Population raccordée : 100 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 0.13 m3/h Débit pointe : 0,59 m3/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	1.22 kg/j.
DCO	3.33 kg/j
Mes	1.11 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 300 kg/an Destination : ISDND de l'Albié (47)

AR PREFECTURE047-200068930-20180628-2018C_94_STA-DE
Reçu le 05/07/2018**Saint-Georges (Bourg) :**

La station d'épuration se situe sur la commune de Saint Georges. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 130 EH (Equivalentes Habitants). Elle a été réalisée fin 2010 par Jean VOISIN SA.

Le rejet de la station se fait dans le ruisseau « la Bellague »

Population raccordée : 90 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 0.16 m³/h Débit pointe : 1.95 m³/h

Charge de pollution moyenne annuelle par paramètres :

DBO5	1.56 kg/j.
DCO	2.24 kg/j
Mes	0.93 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : Tonnage : 200 kg/an Destination : ISDND de l'Albié (47)

Saint-Georges (Barthes) :

La station d'épuration se situe sur la commune de St-Georges à la sortie du hameau de Barthes. C'est une station de type filtres plantés de roseaux et d'une capacité de traitement théorique de 60 EH (Equivalentes Habitants). Elle a été réalisée et mise en service en 2010 par la société SAUR TP

Le rejet de la station se fait dans le ruisseau « la Bellague ».

Population raccordée : 10 habitants

Charge hydraulique : Débit moyen : 0.09 m³/h Débit pointe : 0,98 m³/h

DBO5	1.56 kg/j.
DCO	0.02 kg/j
Mes	0.01 kg/j

Les sous-produits de l'épuration

Produits de dégrillage : tonnage : 200 kg/an Destination : ISDND de l'Albié (47)

2.4. Le prix du service de l'assainissement collectif

Le coût de l'assainissement est le même sur l'ensemble du territoire communal :

- La part fixe est constituée par un abonnement d'un montant de 70,00 € par an
- La part variable est constituée par un coût au m³ d'eau consommée et s'élève à 1.50 € par m³.

Facture type pour 120 m³ annuel :

	Année 2017
Abonnement annuel	70
Part exploitation et investissement	180
Total pour 120 m³	250

Le prix moyen pour l'Agence de l'Eau Adour Garonne est de 279,6 € par an pour 120 m³

AR PREFECTURE

047-200068930-20180628-2018C_94_STA-DE
Recu le 05/07/2018

2.5. Les données financières

2.5.1. Recettes

Fonctionnement :

RECETTES	Budget 2017	Réalisé 2017
013 - ATTENUATION DE CHARGES		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU	850 863,35	1 133 591,44
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION	5 000,00	1 951,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION		8 723,81
76 - PRODUITS FINANCIERS		
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		2,51
042 - OP D'ORDRE TRANSFERTS EN SECTIONS	106 370,42	91 370,42
TOTAL OPERATIONS REELLES	855 863,35	1 144 268,76
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	106 370,42	91 370,42
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	671 660,23	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 633 894,00	1 235 639,18

Investissement :

RECETTES	Budget 2017	Réalisé 2017
10 - RESSOURCES PROPRES EXTERNES	6 700,32	6 775,21
13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	137 108,00	67 178,49
16 - EMPRUNTE ET DETTES ASSIMILEES		
040 - OP TRANSFERTS EN SECTIONS	404 597,95	404 597,95
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	471 600,00	
001 - EXCEDENT INVEST REPORTE	464 389,73	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 484 397,00	478 551,65

2.5.2. Dépenses

Fonctionnement :

DEPENSES	Budget 2017	Réalisé 2017
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	311 590,56	253 571,61
012 - DEPENSES DE PERSONNEL	293 550,00	283 843,62
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	21 000,00	20 874,92
66 - CHARGES FINANCIERES	57 555,49	57 545,07
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00	3 000,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	17 000,00	8 553,00
042 - OP TRANSFERTS EN SECTIONS	404 597,95	404 597,95
022 - DEPENSES IMPREVUES	50 000,00	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	471 600,00	
TOTAL OPERATIONS REELLES	757 696,05	627 388,22
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	876 197,95	404 597,95
002 - DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 633 894,00	1 031 986,17

Investissement :

DEPENSES	Budget 2017	Réalisé 2017
10 - DOTATION, FONDS DIVERS, RESERVES		
13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	168 456,00	168 448,18
20 - IMMOBILISATION INCORPORELLES	316 186,00	46 513,46
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	893 384,58	649 468,54
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		
040- OP TRANSFERTS EN SECTIONS	106 370,42	91 370,42
020 - DEPENSES IMPREVUS	15 000,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 484 397,00	955 800,60

2.6. Les indicateurs de performance**2.6.1. Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée**

C'est le tonnage de matières sèches de boues admises par une filière pérennisée / tonnage de matière sèche totale de boues produites. Ce taux pour l'année 2017 est de 100%

2.6.2. Facturation redevance

Depuis 2014, Fumel-Communauté a délégué la facturation de la redevance Assainissement Collectif à la SAUR dont le montant total net encaissé en 2017 s'élève à 896 888,29 € (Fumel-Communauté) - Prestation facturation SAUR 2017 : 16 120,17 €)

2.6.3. Existence d'une Commission consultative des services publics locaux

Cette commission n'existe pas.

3.1. Description générale

Le SPANC de Fumel Vallée du lot gère les missions de contrôles des dispositifs d'assainissement non collectif dévolues aux communes de Blanquefort-sur-Briolance, Condezaygues, Cuzorn, Fumel, Lacapelle-Biron, Massels, Monsempron-Libos, Montayral, Saint-Front sur Lémance, Saint-Georges, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance et Trentels.

Ces communes regroupent environ 16 982 habitants dont environ 7 565 bénéficient de ce service.

3.2. Structure compétente

La compétence « Assainissement Non Collectif » détenue par les communes de Condezaygues, Fumel, Monsempron-Libos, Blanquefort-sur-Briolance, Cuzorn, Saint-Front sur Lémance, Saint-Georges, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance et Montayral a été transférée à Fumel-Communauté depuis le 14 février 2002, date de création du SPANC.

La commune de Trentels a délégué cette compétence lors de son adhésion à Fumel-Communauté le 31 décembre 2002, la commune de Lacapelle-Biron le 1^{er} avril 2010 et la commune de Massels le 1^{er} janvier 2017.

3.3. Les prestations ANC réalisées par le SPANC en 2017

Avec un parc de plus de 3 350 installations d'assainissement, environ 40 % de la population présente sur le territoire intercommunal est concernée par le SPANC.

Les prestations réalisées par le SPANC sont les suivantes

- Instruction des documents d'urbanisme
- Instruction des demandes de réhabilitation
- Contrôle de réalisation travaux
- Contrôle de bon fonctionnement dont le contrôle pour vente d'immeuble.

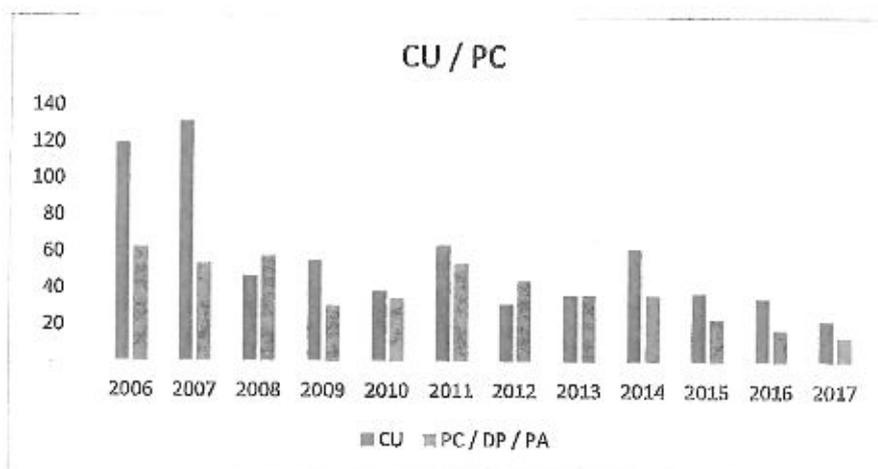
D'autres prestations sont effectuées par le SPANC pour le compte de l'assainissement collectif et de l'administration générale.

Pour chaque prestation, un récapitulatif annuel est fourni ainsi que son évolution pluriannuelle. Ces évolutions présentent les années 2006 à 2017. En effet, les données datant d'avant 2005 sont incomplètes et peu exploitables (remaniement du Service, vol informatique etc...).

• *Instruction des documents d'urbanisme*

Cette année, le Service a instruit 23 Certificats d'Urbanisme (CU) et 14 Permis de Construire (PC).

Instruction des documents d'urbanisme ANC		
Commune	CU	PC / DP / PA
Blanquefort-sur-Briolance	1	0
Condezaygues	1	0
Cuzorn	2	1
Fumel	4	1
Lacapelle-Biron	0	1
Massels	0	0
Monsempron-Libos	6	4
Montayral	4	1
Saint-Front-sur-Lémance	0	1
Saint-Georges	0	0
Saint-Vite	1	0
Sauveterre-la-Lémance	0	1
Trentels	4	4
	23	14



Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

CU : On note une baisse de l'instruction des CU depuis 2008 puisque :

- l'usage des Certificats d'Urbanisme a été minimisé par la réforme des autorisations d'urbanisme entrée en vigueur fin 2007
- depuis juillet 2012, le service n'interroge plus le SPANC afin de déterminer dans quelle zone d'assainissement (AC / ANC) se situe la demande de CU mais interroge la commune concernée (réforme du code de l'urbanisme). Cette dernière n'interroge pas systématiquement le SPANC.

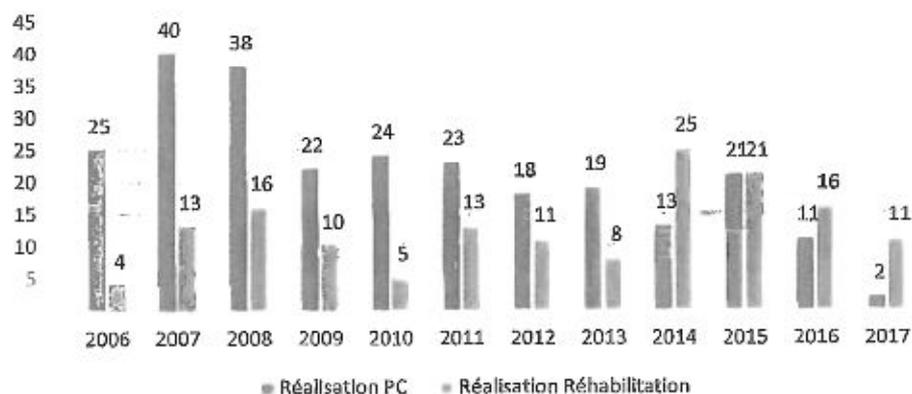
PC : On constate une baisse de l'instruction des PC depuis 2008 due à la conjoncture économique. Le territoire contrôlé par le SPANC de Fumel Vallée du lot, diminue d'années en années.

• *Instruction des demandes de réhabilitation*

Pour 2017, le Service a accompagné **17** demandes de réhabilitation.

Instruction Réhabilitation ANC	
Commune	Réhabilitation
Blanquefort-sur-Briolance	1
Condezaygues	2
Cuzorn	0
Fumel	6
Lacapelle-Biron	1
Massels	0
Monsempron-Libos	2
Montayral	3
Saint-Front-sur-Lémance	1
Saint-Georges	1
Saint-Vito	0
Sauveterre-la-Lémance	0
Trentels	0
TOTAL	17

PC /REHAB

*Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités*

Réhabilitation : on observe un maintien de l'instruction des réhabilitations grâce aux campagnes de réhabilitations subventionnées menées en collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

- **Contrôle de réalisation**

Pour l'année écoulée, 13 contrôles de réalisation ont été suivis par le Service.

Contrôle de réalisation ANC		
Commune	PC	Réhabilitation
Blanquefort-sur-Briolance	0	0
Condezaygues	0	1
Cuzorn	0	0
Fumel	1	3
Lacapelle-Biron	1	1
Massels	0	0
Monsempron-Libos	0	2
Montayral	0	2
Saint-Front-sur-Lémance	0	1
Saint-Georges	0	1
Saint-Vite	0	0
Sauveterre-la-Lémance	0	0
Trentels	0	0
TOTAL	2	11

Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

Le nombre de réalisations fluctue en fonction des dépôts de P.C et de réhabilitations.

Cette mission d'accompagnement et de contrôle rassure autant l'utilisateur que l'entreprise exécutant les travaux. En effet, le Service assure un suivi technique et administratif, conseille la mise en place de matériaux (sables, graviers...) et matériels (fosse, tuyaux...), et veille au respect de la réglementation et de son évolution.

Au fur et à mesure des réalisations, on constate une nette amélioration sur la qualité, notamment grâce à l'établissement d'une relation de confiance entre les installateurs et le SPANC.

• **Contrôle de Bon Fonctionnement (CBF)**

Depuis 1^{er} janvier 2011, lors de la vente d'un immeuble à usage d'habitation le propriétaire/vendeur devra disposer d'un rapport de contrôle de bon fonctionnement datant de moins de 3 ans (Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 et Loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010).

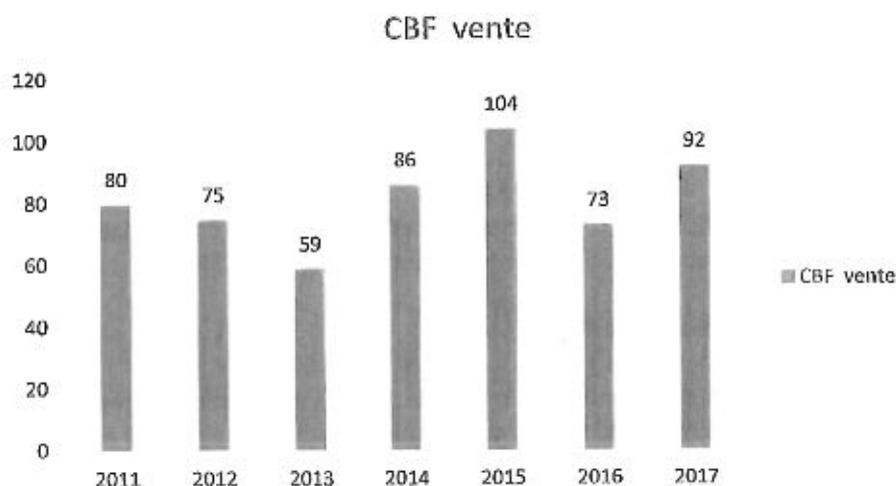
Dans le cas où ce rapport daterait de plus de 3 ans, un contrôle devra être réalisé, celui-ci étant à la charge du propriétaire/vendeur. Liés aux ventes immobilières, ces contrôles nécessitent d'être réactifs et de mettre en place une procédure rigoureuse. C'est pour cela qu'un formulaire de sollicitation a été rédigé par le service et distribué auprès des offices notariaux et des agences immobilières.

En 2017, 92 installations ont été visitées sur le territoire dans le cadre de vente d'immeuble.

Contrôle de bon fonctionnement pour vente d'immeuble				
Commune	Acceptable	Accept. sous réserve	Non acceptable	TOTAL
Blanquefort-sur-Briolance	0		5	5
Condezaygues	0	0	4	4
Cuzorn	1		10	11
Fumel	0		10	15
Lacapelle-Biron	0		3	3
Massels	0	0		1
Monsempron-Libos	0		5	6
Montayral	0		19	19
Saint-Front-sur-Lémance	0		5	6
Saint-Georges	1	0	6	7
Saint-Vite	0		1	1
Sauveterre-la-Lémance	0	0	5	5
Trentels	0		7	9
TOTAL	2	9	81	92

Un fort pourcentage d'installation est jugé non acceptable. La cause principale est la non accessibilité des ouvrages qui ne permet pas de prouver l'existence de ces derniers.

On notera que le SPANC rencontre des difficultés quant au suivi de la mise aux normes des installations ANC non conforme dans l'année qui suit l'acte de vente de l'habitation. En effet, le SPANC n'est pas informé de quand et à qui la maison est vendue.

Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

On constate une demande constante des CBF pour vente.

- *Suivi de la gestion des matières de vidange*

Il est difficile de suivre le devenir des matières de vidange. En effet, les usagers nous fournissent rarement les bons de vidange qui nous renseignent sur la nature et la quantité des eaux usées collectées et sur les lieux où les matières de vidange sont dépotées et traitées.

Ces bons nous sont rarement fournis soit parce qu'ils sont égarés ou soit parce que l'utilisateur n'est pas passé par un prestataire agréé. Dans notre secteur, de nombreux agriculteurs vidangent des fosses et bacs à graisse sans être agréés.

3.4. Les prestations ANC réalisées par prestation de service en 2017

C'est dans le cadre d'une délégation de marché public que les contrôles périodiques de bon fonctionnement sont délégués à un prestataire privé SAUR depuis le 01/01/2015 selon la périodicité suivante :

Année	Périodicité	Communes	nombre d'installations	Nombre d'installations par an
2015	1	Lacapelle-Biron	200	545
		Condezaygues	215	
		Montayral	130	
2016	2	Montayral	545	545
2017	3	Fumel	527	527
2018	4	Monsempron-Libos	215	517
		Saint Vite	110	
		Saint Georges	192	

Pour l'année 2017, les installations ANC de la commune de Montayral ont été visitées.

323 Installations ANC ont été contrôlées sur les 527 prévues. Certaines installations n'ont pas été visitées pour les raisons suivantes : résidence secondaire refus de visite... Aucune information n'est donnée sur ces derniers chiffres puisque le prestataire a pris du retard dans la remise de ces rapports de visites (de nombreux rapports ont été refaits pour cause d'erreur / certains ne sont toujours pas remis, visite 2017) et aucun rapport de synthèse n'a été rendu à ce jour.

Le nombre de visite non effectué en 2017 sera à réaliser en 2018.

Nous rattrapons également des rapports manquants de Montayral.

3.5. Le prix du service

Le prix du service a été établi par la délibération du conseil communautaire du 18 février 2015, c'est une somme forfaitaire dont le montant est fonction du type de service rendu aux usagers :

- 110 € pour les contrôles de conception-implantation,
- 75 € pour le contrôle de réalisation ou 225 € dans le cas où le Service ne serait pas prévenu ou en mesure de constater la conformité des travaux réalisés (travaux réalisés le week-end, jours fériés, heures indues),
- 95 € pour les visites de bon fonctionnement pour vente d'immeuble,
- 95 € pour les visites périodiques de bon fonctionnement.

3.6. Les moyens humains du Service

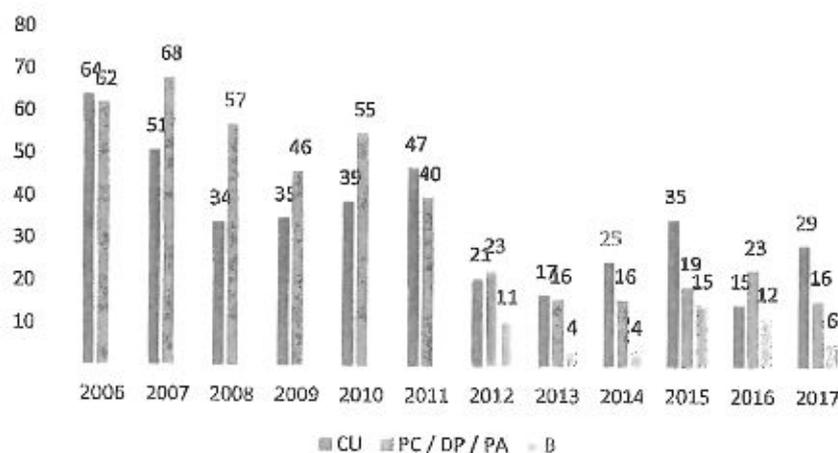
L'effectif du service d'assainissement non collectif est d'un technicien.

En 2017, environ 85 % du temps de ce technicien a été consacré au SPANC. Et pour les 15 % du temps restant, ce technicien en a consacré :

- 5 % pour le compte de l'administration générale : renseignement de la base de données du Système Informatique Géographique (SIG)
- 10 % pour le compte la régie de l'Assainissement Collectif (AC) : instruction des documents d'urbanisme (CU, PC), le suivi du paiement PRE et TRE, la préparation de la facturation A C et la réalisation de divers documents.

3.7. Les prestations réalisées pour le compte de la régie Assainissement Collectif

En 2017, pour le compte de la régie AC, le technicien a instruit 29 Certificats d'Urbanisme, 26 Permis de Construire, 6 demandes de Branchement.



Evolution pluriannuelle du nombre de dossiers traités

CU : On note une légère hausse de l'instruction des CU par rapport à 2012 / 2013.

PC : On constate une baisse de l'instruction des PC depuis 2012 due à la conjoncture économique.

Cette année, le technicien a réalisé, en collaboration avec le service assainissement collectif le suivi des dossiers PC de l'instruction à la facturation de la PFAC et TRE.

Instruction des documents d'urbanisme AC			
Commune	CU	PC / DP / PA	B
Blanquefort-sur-Briolance		1	
Condezaygues	3	2	
Cuzorn			
Fumel	9	1	2
Lacapelle-Biron			2
Monsempron-Libos	3	2	2
Montayral	9	2	
Saint-Front-sur-Lémance			
Saint-Georges		1	
Saint-Vite	1		
Sauveterre-la-Lémance			
Trentels	4	7	
TOTAL	29	16	6

3.8. Les données financières**3.8.1. Recettes**Fonctionnement :

RECETTES	Budget 2017	Réalisé 2017
013 - ATTENUATION DE CHARGES		
70 - PRODUITS DES SERVICES DUS	15 045,96	20 322,70
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION	10 060,00	15 280,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GEST ^o COURANTES	35 640,00	36 219,06
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		1,00
TOTAL OPERATIONS REELLES	60745,96	71 822,76
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	68 787,04	68 787,04
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	129 533,00	140 609,80

AR PREFECTURE

047-200068930-20180828-2018C_94_STA-DE
Reçu le 05/07/2018Investissement :

RECETTES	Budget 2017	Réalisé 2017
10 RESSOURCES PROPRES EXTERNES		
040 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 000,00	
001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE N-1	9 616,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	21 616,00	0,00

3.8.2. Dépenses

Fonctionnement :

DEPENSES	Budget 2017	Réalisé 2017
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	65 733,00	37 142,27
012 - DEPENSES DE PERSONNEL	40 800,00	38 110,31
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	190,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	7 000,00	
023 - VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 000,00	
042 - OP. ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT°		
TOTAL OPERATIONS REELLES	117 533,00	75 442,58
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	12 000,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	129 533,00	75 442,58

Investissement :

DEPENSES	Budget 2017	Réalisé 2017
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 500,00	0,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 116,00	0,00
020 DEPENSES IMPREVUES		
01 - SOLDE D'EXECUTION N-1		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21 616,00	0,00

Fait à Fumel, le 05 JUL. 2018

Le Président

Didier CAMINADE



AR PREFECTURE

047-200068930-20180628-2018C_94_STR-DE
Recu 1e 05/07/2018

AR PREFECTURE

047-200068930-20180628-20180_95_STE-DE
Reçu le 04/07/2018

JUIN 2018



RAPPORT ANNUEL 2017

sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Rapport établi conformément à la Loi N°95-101 du 02/02/1995, dite loi Barnier,
et au Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

INDICATEURS TECHNIQUES

Territoire et organisation du service.....	1
Collectes et traitements des matières.....	2
Bilan des tonnages.....	6
Prévention et informations diverses	7

INDICATEURS FINANCIERS

Charges, produits et coût du service.....	8
Performances financières du service.....	10

BILAN

Objectifs et perspectives.....	11
--------------------------------	----

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

FUMEL
— VALLEE DU LOT —

Collecte



La collecte des OMR se décompose en 20 tournées (14 tournées en porte-à-porte et 6 tournées pour la collecte des bacs 770 l) qui se déroulent entre 7h et 14h afin que chaque zone du territoire puisse bénéficier d'une collecte en porte à porte par semaine.

En été, la régie organise 2 tournées supplémentaires pour assurer la collecte du surplus d'OMR généré par l'activité touristique sur le territoire.

Jour de collecte

Commune

Lundi	Fumel, Penne d'Agenais (Z1)
Mardi	Montayral, Trentels, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z1)
Mercredi	Auradou, Blanquefort-sur-Briolance, Frespech, Lacapelle-Biron, Massels, Massouès, Saint-Front-sur-Lémance, Saint-Georges, Sauveterre-la-Lémance, Trémons
Jeudi	Condezaygues, Courbiac, Cuzorn, Dausse, Masquières, Penne d'Agenais (Z2), Thézac, Tournon d'Agenais
Vendredi	Anthé, Bourlens, Cazideroque, Monsempron-Libos, Saint-Sylvestre-sur-Lot (Z2), Saint-Vite

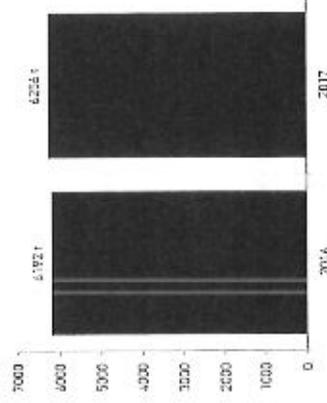
Une fois collectées, les OMR collectées sur l'ancien territoire de Fumel Communauté sont stockées au quai de transfert de Fumel (lieudit Cammas), propriété de ValOrizon. Les OMR collectées sur l'ancien territoire de la CC de Penne d'Agenais sont directement acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), site géré par ValOrizon. En 2017, la régie a collecté **6256,26 tonnes** d'OMR, soit **255,28 kg/hab/an**.

Collectes et traitements des matières

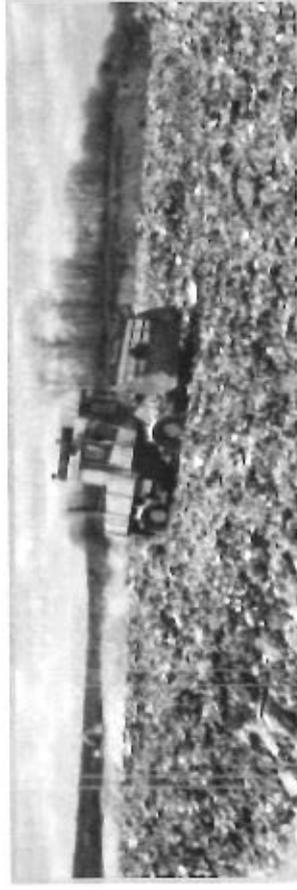
Traitement

Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale: l'ISDND de l'Albié à Monflanquin (47) (site gérée par ValOrizon), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47). L'an dernier, ValOrizon a traité 22 727 tonnes à ISDND de Monflanquin.

Le coût à l'enfouissement d'1 tonne d'OMR est facturé 103,96 € TTC par ValOrizon.



Graphique 1: Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2016 et 2017



Ci-dessus: Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)

VALORIZON

moins de déchets, plus de ressources

LE SYNDICAT VALORIZON

ValOrizon, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne (anciennement le SMIVAL 47) gère le traitement des OMR, du tout-venant, des déchets verts et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.

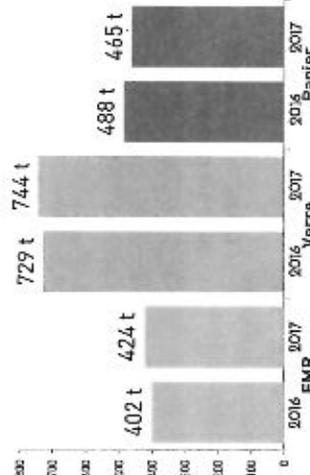


TRI SÉLECTIF



La collecte du tri sélectif s'effectue en apport volontaire via les 117 « Points tri » répartis sur l'ensemble du territoire. Elle concerne les EMR, le verre et le papier. Le vidage des colonnes est effectué tous les 7 ou 8 jours pour les bornes à fort taux de remplissage et tous les 15 jours pour les autres bornes. Depuis le 1er janvier 2016, l'extension des consignes de tri est en vigueur sur l'ancien territoire de Fumel Communauté.

- En 2017, la régie a collecté :
- **424,35 t d'EMR**, soit **17,3 kg/hab/an**;
 - **744,28 t de verre**, soit **30,4 kg/hab/an**
 - **464,54 t de papier**, soit **19,0 kg/hab/an**.



Graphique 2: Évolution des tonnages de matières recyclables collectés entre 2016 et 2017

Traitement

EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de Fumel avant d'être acheminés vers le centre de tri de Catus [46] géré par le SYDED du Lot. Le tri d'1 tonne d'EMR est facturé 249,50€ HT. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur. Voici les matières recyclées en 2017 dans les centres de tri de Catus et de Nicole:

Métaux

- **Acier: 30,55 tonnes** (19,00 t reprises par Paprec [Merquès, 46] à Catus et 11,55 t par Arcelor Mittal [La Plaine Saint-Denis, 93] à Nicole)
- **Aluminium: 2,87 tonnes** (2,10 t reprises Coved [Toulouse, 31] à Catus et 0,77 t reprises par Regeal Affimet [Compiègne, 60] à Nicole)

Fibres

- **Papier cartonné complexé (PCC): 4,90 tonnes** (0 tonnes reprise par ETS Soulard [Villeneuve/Lot, 47], aucun enlèvement en 2017 à Catus et 4,90 t reprises Révipac [Paris, 75] à Nicole)
- **Papier cartonné non complexé (PCNC): 80,75 tonnes** (48,24 tonnes reprises par ETS Soulard [Villeneuve/Lot, 47] à Catus et 32,51 t reprises Révipac [Paris, 75] à Nicole)

Plastiques

- **PET clair: 44,38 tonnes** (34,42 t reprises par Coved [Toulouse, 31] à Catus et 9,96 t reprises par Valorplast [Puteaux, 92] à Nicole)
- **PET foncé: 13,27 tonnes** (7,62 t reprises par Coved [Toulouse, 31] à Catus 5,65 t reprises par Valorplast [Puteaux, 92] à Nicole)
- **Mix PEHD: 61,13 tonnes** (56,44 t reprises par Coved [Toulouse, 31] à Catus 4,69 t reprises par Valorplast [Puteaux, 92] à Nicole)
- **Films plastiques: 7,16 tonnes** reprises par Coved [Toulouse, 31] à Catus

Refus de tri: 121,55 tonnes (97,80 t lincinérés à l'UIOM de Brive, 19) à Catus et 23,75 t (enfouies à l'ISDND de Nicole) à Nicole)

Verre

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon [33] et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres [33].

Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot transitent par le quai de transfert de Fumel et sont apportés en double benne à Villeneuve/Lot [47] pour être valorisés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF

La collecte des emballages est soutenue par l'eco-organisme Eco-Emballages dans le cadres du Contrat pour l'action et la performance [CAP] - Barème E. La collecte des papiers bénéficie elle aussi d'un soutien à la tonne triée grâce à l'éco-organisme EcoFolio. Fin 2018, ces 2 éco-organismes ont fusionné pour former Citeo.



DÉCHETTERIES


FUMEL
— VALLEE DU LOT —

Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot: Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré. Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites. Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.


Carte 2: Localisation des déchetteries

	Montayral	Blanquefort/ Briolance	Tournon d'Agenais	Penne d'Agenais
Lundi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Mardi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h
Mercredi	8h-12h 14h-18h	-	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h
Jeudi	8h-12h 14h-18h	14h-18h	-	8h-12h 14h-18h
Vendredi	8h-12h 14h-18h	-	-	14h-18h
Samedi	8h-12h 14h-18h	8h-12h 14h-18h	8h-12h	8h-12h 14h-18h

Déchets collectés en benne de 30 m³: Tout-venant (encombrants non recyclables); Déchets végétaux; Ferraille; Bois; Cartons bruns; Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (D3E) hors froid; Mobilier (sur Montayral, Penne d'Agenais et Blanquefort depuis avril 2017).

Déchets collectés en bennes de 12 m³: Gravats avec terre; Gravats sans terre.

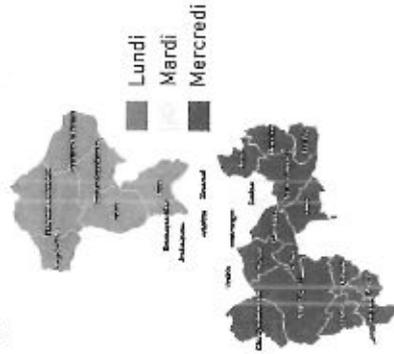
Collectes et traitements des matières

Déchets collectés sur des aires spécifiques:

- Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (D3E) : aire bétonnée et box métalliques;
- Huiles minérales: cuve
- Huiles végétales : bidons de 200 litres;
- Batteries: box plastiques;
- Peintures: box plastiques;
- Piles, DMS, cartouches d'encre : local fermé;
- Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI): local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées);
- Radiographies argentiques et numériques.
- Capsules Nespresso: bacs de 120 litres

Déchets collectés en porte à porte

- Encombrants/ferraille: Un service de collecte mensuelle des encombrants/ferraille est fourni sur rendez-vous.
- Déchets végétaux: Une collecte des déchets végétaux en porte à porte est organisée 1 fois par mois dans les zones agglomérées (Fumel, Montayral, Monsempron-Libos, Saint-Vite et Penne d'Agenais, Saint-Sylvestre-sur-Lot). Sur le reste du territoire, les déchets verts peuvent être collectés sur rendez-vous.
- Location de bennes 8m³: Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ (38€ la location) pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés: ferraille, mobilier, D3E, déchets végétaux, cartons bruns, bois, tout-venant.


Carte 3: Secteurs de collecte des encombrants / ferrailles

Carte 4: Secteurs de collecte des déchets verts

DÉCHETTERIES



Tonnages collectés et traitement

Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Tout-venant	Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	2049	83,6
Gravats	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	Environ 1900	73,5
Déchets végétaux	Fumel Vallée du Lot	VALORIZON / BRF Systèmes	Compostage à Monflanquin (47) / Broyage à Saint-Georges (47)	Environ 4800	174
Ferrailles	Fumel Vallée du Lot	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	426	17,4
Bois	Fumel Vallée du Lot	Orsettig / Séosse Eco- Transformation	Recyclage à Sainte-Radegonde (47) / Recyclage à Boé (47)	923	37,7
Cartons bruns	Fumel Vallée du Lot	Ets Soulard	Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47)	321	13,1
D3E	Eco-Systèmes	Eco-Systèmes	Recyclage et incinération	287	11
Huiles minérales	Sevia	Sevia	Recyclage à Bordeaux (33)	1	-
Huiles alimentaires	Dielix Ecogras Service	Dielix Ecogras Service	Recyclage	1	-
DMS	SIAP / Chimirec Dargelos	SIAP / Chimirec Dargelos	Recyclage et incinération à Bassens (33)	NC	-
Piles	Paprec	Paprec	Recyclage et incinération à Mercurès (46)	2,5	-
DASRI	Hygi-santé	DASTRI	Recyclage et incinération à Bassens (33)	NC	-
Cartouches d'encre	Core Landes Pyrénées	Core Landes Pyrénées	Recyclage à Seignosse (40)	0,31	-
TOTAL				10992	409

Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des D3E, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et depuis mars 2016 avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.



AR PREFECTURE

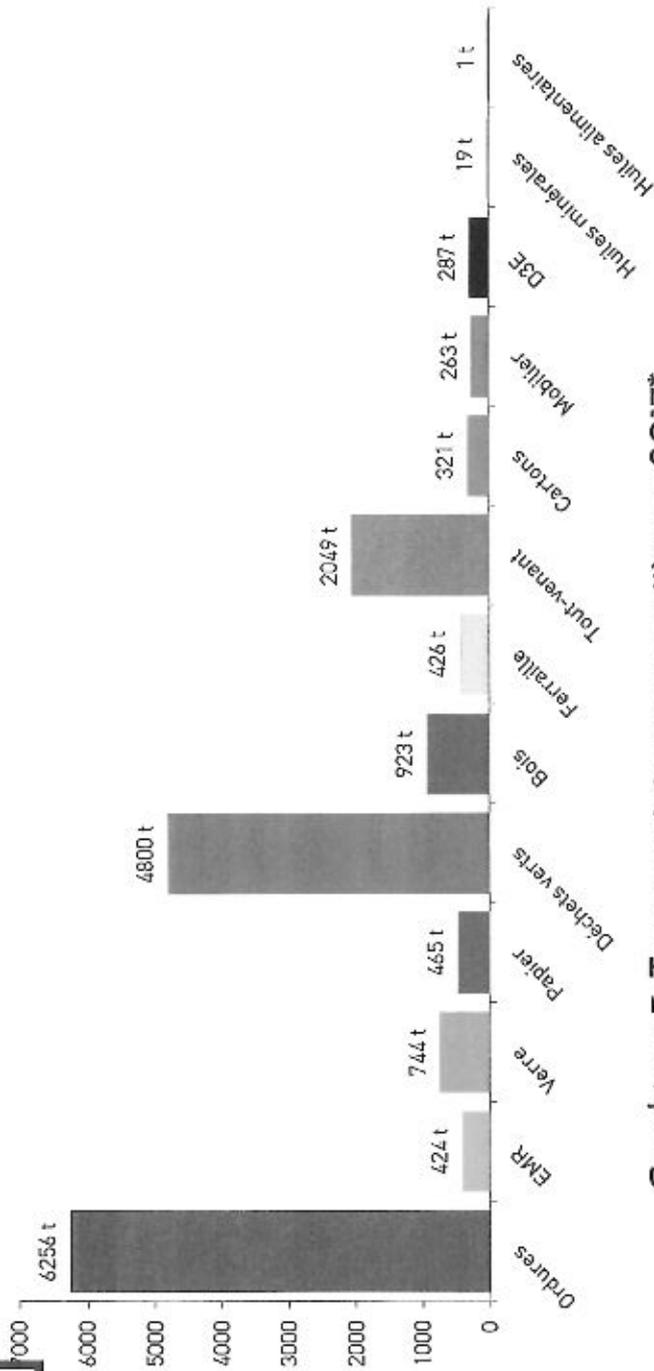
047-240468960-20180628-20186_96_STE-0E
Recu le 04/07/2018



7889 tonnes collectées sur les tournées

9092 tonnes collectées en déchetterie*

Bilan des tonnages



Graphique 3: Tonnages totaux par matière en 2017*

Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de Fumel Vallée du Lot en 2017*:

16 982 tonnes, soit 693 kg/hab/an

51% des matières collectées sont valorisées

Graphique 4: Mode de traitement des matières collectées en 2017*



*Gravats non inclus



VALLÉE DU LOT

Prévention

Ambassadrices du tri

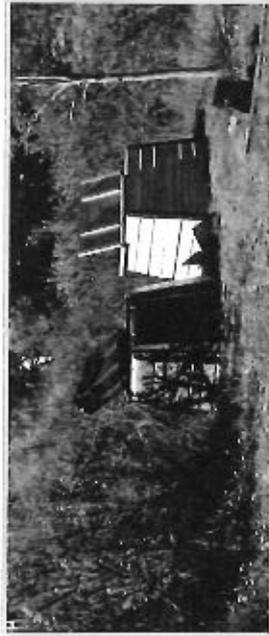
Deux ambassadrices du tri ont été recrutées fin 2015 et début 2016 pour sensibiliser les administrés du territoire aux gestes du tri sélectif et distribuer des cabas de précollecte. Elle ont couvert 8493 foyers et distribué plus de 5271 cabas de précollecte, soit à près de 62% des foyers :



Leur action ciblée sur le tri du verre a également permis de collecter 50 t de verre supplémentaire entre 2015 et 2017.

Vente de composteurs

Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle. En 2017, 71 composteurs de jardin ont été vendus.



Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC)

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais »

Déchets des professionnels

La collectivité collecte les déchets des professionnels assimilés aux ordures ménagères dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent acquitter la **Redevance Spéciale (RS)**. Son montant est basé sur la quantité d'OMR résiduelles présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OM par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 € par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 € par an, et 300 € s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également :

- Accès aux déchetteries du territoire.
- Collecte des cartons bruns au porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée et mise en place de 4 bennes de 8m³ sur des zones commerciales.

Autre prestation: Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

Sur l'ex-territoire de la CCPA, l'ancien système est toujours en vigueur et le tout sera harmonisé en 2018. Il propose 50 levées de bacs 770 litres gratuites par an et facture 2€ chaque levée supplémentaire pour la collecte des ordures ménagères. L'accès au déchetterie est facturé en fonction du nombre de passage (0 à 5: 30€/an; 6 à 20: 70€/an; + de 20: 110€/an).

Emploi et conditions de travail

Au sein du service tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail. Les ambassadrices du tri sont en service civique ou en emplois aidés.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 10 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

En 2017, il y a eu 2 accidents de travail dont un qui a occasionné 1 arrêt de travail (55 jours cumulés) et un accident de trajet qui a occasionné 1 arrêt de travail (4 jours cumulés).



REPARTITION DES CHARGES ET PRODUITS*



Répartition des charges par poste

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Structure	229 200 €	9%	9 €
Communication	8 500 €	0%	0 €
Prévention	3 300 €	0%	0 €
Pré-collecte	28 900 €	1%	1 €
Collecte	882 800 €	35%	36 €
Transfert / Transport	212 300 €	8%	9 €
Traitement	133 200 €	5%	5 €
Transfert / Transport / Traitement	879 500 €	35%	36 €
TVA acquittée	140 100 €	6%	6 €
TOTAL	2 517 800 €	100%	103 €

Charges fonctionnelles: Personnel administratif, télécommunications, déplacements, fonctionnement des bureaux (électricité, loyer, impression, etc.), ambassadeurs du tri, etc.

Charges techniques de collecte: Personnel, entretien véhicules, carburant, achat des contenants de collecte, etc.

Charges techniques de transport / traitement : transport des déchets jusqu'aux installations de traitement, enfouissement, compostage, recyclage, etc.

Répartition des produits

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
TEOM	2 390 961 €	87%	98 €
Recettes industrielles	139 800 €	5%	6 €
Soutiens des sociétés agréées	209 700 €	8%	9 €
Aides	5 200 €	0%	0 €
TOTAL	2 745 661 €	100%	112 €



COÛT DU SERVICE*

Le coût aidé du service est calculé de la façon suivante:

Coût aidé = Total des charges - Recettes industrielles - Aides des éco-organismes agréés - Autres aides

Il correspond au montant que doit réellement payer la collectivité pour le fonctionnement du service.

Répartition du coût aidé TTC par service

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant
Ordures ménagères	1 215 529 €	56%	50 €
Verre	7 357 €	0%	0 €
Journaux Revues Magazines	- 18 553 €	-1%	1 €
Emballages	57 769 €	3%	2 €
Déchets des déchetteries	738 613 €	34%	30 €
Emballages / Cartons des professionnels	22 932 €	1%	1 €
Collecte déchets verts	35 242 €	2%	1 €
Collecte encombrants / ferrailles	12 528 €	1%	1 €
Location de bennes	50 353 €	2%	2 €
Nettoyage des dépôts sauvages	41 402 €	2%	2 €
TOTAL	2 163 173 €	100%	88 €

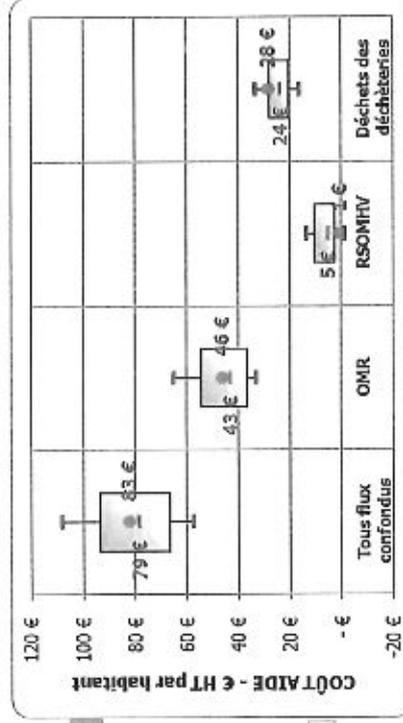
Le montant négatif indique que la collecte des Journaux Revues Magazines est génératrice de recettes brutes pour la collectivité.

COMPARAISON DES PERFORMANCES ENTRE FUMEL VALLÉE DU LOT ET LES AUTRES COLLECTIVITÉS DE MÊME TYPOLOGIE D'HABITAT

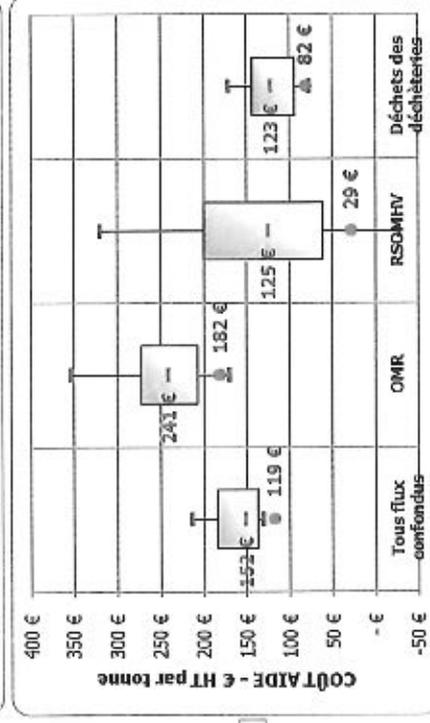
Fumel Vallée du Lot fait partie des collectivités dont la typologie de l'habitat est qualifiée de
« Rural avec ville centre » :

SITONNEMENT DES COÛTS AIDES HT / DONNEES NATIONALES DE MEME TYPOLOGIE D'HABITAT

Coût aidé en € par habitant	Tous flux confondus	OMR	RSOMHV	Déchets des déchèteries	Verre
Premier décile	58 €	33 €	-1 €	16 €	0,3 €
Premier quartile	67 €	36 €	2 €	20 €	0,6 €
Médiane	79 €	43 €	5 €	24 €	0,9 €
Troisième quartile	93 €	54 €	10 €	28 €	1,5 €
Neuvième décile	109 €	65 €	14 €	34 €	2,6 €
Fumel Vallée du Lot	83 €	46 €	1 €	28 €	0,3 €
Nombre de matrices	63	62	62	63	63



Coût aidé en € par tonne	Tous flux confondus	OMR	RSOMHV	Déchets des déchèteries	Verre
Premier décile	131 €	171 €	-27 €	78 €	8 €
Premier quartile	137 €	207 €	61 €	94 €	16 €
Médiane	152 €	241 €	125 €	123 €	28 €
Troisième quartile	185 €	272 €	200 €	144 €	41 €
Neuvième décile	214 €	354 €	321 €	172 €	74 €
Fumel Vallée du Lot	119 €	182 €	29 €	82 €	9 €
Nombre de matrices	63	62	62	63	63



RSOMHV = Recyclables secs des ordures ménagères résiduelles hors verre → Collecte des Journaux Revues Magazines et des Emballages



Bilan de 2017

Harmonisation avec la CC de Penne d'Agenais

- Extension de la régie de collecte au territoire de Penne d'Agenais
- Achat de deux camions bennes OM
- Harmonisation de la fiscalité, des modes de collecte et des repreneurs

Prévention

- Finalisation de la mission de sensibilisation des ambassadrices du tri sur l'ex-territoire de Fumel Communauté
- Poursuite de la vente des composteurs
- Mise en place du système de verbalisation pour la lutte contre les dépôts sauvages

Réflexion sur la réforme de la Redevance Spéciale

- Obligation légale de facturer le coût aidé réel du service fourni
- Simplification du système de facturation
- Inciter les professionnels à trier leurs déchets

Déchetteries

- Aménagement d'un quai supplémentaire sur la déchetterie de Penne d'Agenais

Perspectives pour 2018

- Préparation du passage en extension des consignes de tri à tout le territoire
- Mise place de la méthode et de la matrice Comptacoûts de L'ADEME
- Harmonisation de la Redevance Spéciale et des tarifs d'accès en déchetterie aux professionnels pour le prochain exercice 2018-2019
- Renouvellement du stock de composteurs
- Inciter les établissements publics à la mise en place de structures de compostage collectif
- Préparation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA)
- Planification des travaux de mise aux normes des déchetteries
- Installation d'une benne de collecte Eco-mobilier à la déchetterie de Tournon d'Agenais
- Préparation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le Pôle Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante:
ccfl@cc-dufumelois.fr



Place Georges Escande
BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX

Gérard BEUVELOT

Responsable environnement

☎ 05 53 75 19 68 - 05 54 14 73 51

☎ 05 53 75 19 68

🌐 cc-dufumelois.com



Place Georges Escande
BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX

Florent MARTIN

Conseiller environnement

☎ 05 53 40 46 75

☎ 05 53 71 35 16

🌐 cc-dufumelois.com

